



**NATIONS UNIES  
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE**

---

**Bureau de la Coordination des Politiques et des Programmes**

**RAPPORT  
SUR L'ETAT D'AVANCEMENT  
DES PRINCIPALES ACTIVITES  
ET DES PROGRAMMES DE LA CEA**

*2003 - 2004*

## I. Introduction

1. Lorsque la CEA a entamé, il y a bientôt neuf ans (1995), son programme de renforcement institutionnel, des dispositions ont été prises pour mieux préparer l'Organisation à offrir des services et des produits professionnels très performants afin de satisfaire les besoins de plus en plus complexes des gouvernements et des peuples africains. Les transformations toujours en cours au niveau de l'ensemble de la Commission prouvent que la CEA est entrée dans une période de profonde remise en question surtout au regard des grands bouleversements qui sont en train de moduler la vie socio-économique dans le monde et du continent africain, en particulier.

2. Pour donner à ses activités une orientation concrète, et collant au programme de développement de l'Afrique, la CEA a revu ses priorités en matière d'analyse des politiques et de plaidoyer ; de recherche de consensus sur des questions clefs en Afrique et d'assistance technique. Elle s'est efforcée d'identifier des synergies entre les différents programmes de travail pour un meilleur impact. Compte tenu de sa capacité d'organisation des réunions et de sa force de mobilisation, le partenariat avec d'autres institutions est devenu la pierre angulaire des réformes de la CEA. En outre, les objectifs et les priorités du NEPAD ; la Déclaration du Millénaire et la Déclaration d'Abuja sur le VIH/SIDA, la tuberculose, le paludisme et les autres maladies infectieuses ont été les points de mire dans l'orientation stratégique des activités menées par la CEA au cours de la période avril 2003 à avril 2004.

3. La présente Note d'information a pour objet de faire le point sur les principaux programmes et initiatives menés à l'échelle de la Commission durant la période sous revue et de donner un aperçu des principaux éléments de son programme pour 2004. Après cette brève introduction, le contenu et les résultats des initiatives menées récemment par la CEA sont présentés dans le Chapitre II, alors que le Chapitre III présente brièvement les principales publications de la Commission. Le dernier Chapitre révèle les ambitions des deux plus grands rendez-vous de la CEA, à savoir la prochaine Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique et la quatrième édition du Forum pour le développement de l'Afrique (ADF IV).

4. La présente Note d'information est destinée aux Bureaux de la CEA dans les sous-régions et à leurs partenaires, notamment le Comité intergouvernemental d'experts (CIE).

## **II. Consolider les partenariats pour le développement de l'Afrique**

5. La CEA est particulièrement bien placée pour servir l'Afrique dans certains domaines, mais elle sait bien qu'elle ne peut pas relever à elle seule tous les défis de développement du continent. C'est pourquoi, elle a toujours estimé, que pour maximiser les possibilités de développement, il fallait promouvoir le partenariat fondé sur les avantages comparatifs et la mise en commun des ressources.

6. La Commission a, progressivement, consolidé son programme de partenariat en faisant appel à un grand nombre de partenaires en Afrique et ailleurs. En effet, la CEA s'appuie systématiquement sur les activités d'autres sources de connaissance et d'expertise qui apportent leur contribution à son travail. Ces sources incluent les organisations intergouvernementales africaines, en particulier les communautés économiques régionales (CER), les organismes et les institutions spécialisées des Nations Unies, les pays donateurs, les universités africaines, les centres de recherche et les organisations de la société civile. Ces partenariats ont permis à la CEA de lancer et de consolider un certain nombre d'initiatives et de programmes, parmi lesquels on pourrait citer les suivants :

### **1. Projet relatif au suivi et à l'évaluation des progrès réalisés en vue de la bonne gouvernance**

7. Les gouvernements africains reconnaissent de plus en plus la nécessité de la bonne gouvernance et ils en ont fait le pivot du NEPAD. Bien que toutes les autres initiatives concernant la gouvernance aient contribué à mettre l'accent sur l'importance de la gouvernance pour le développement de l'Afrique, aucune n'a eu autant d'effet sur cette question que le NEPAD. C'est dans ce contexte que la CEA a lancé un programme ambitieux pour apporter un début de réponses aux problèmes de gouvernance sur le continent en mettant l'accent sur les trois domaines prioritaires que sont : la représentation politique, l'efficacité institutionnelle et la gouvernance des entreprises.

8. Le projet de la CEA relatif au suivi et à la mesure des progrès accomplis dans la voie de la bonne gouvernance en Afrique a pour objectifs de fournir un mécanisme pour évaluer le succès des efforts déployés en vue de créer et de maintenir des Etats capables qui encouragent la croissance, le développement durable et la réduction de la pauvreté ; de promouvoir un vaste consensus sur ce qui constitue un « Etat capable »; de mieux comprendre les processus, les mécanismes et les règles de gouvernance et de promouvoir un dialogue analytique sur la gouvernance; d'assister à l'évaluation des capacités institutionnelles en identifiant les lacunes et de proposer des interventions, des actions et des programmes pertinents pour y remédier.

9. La CEA a identifié une série d'indicateurs de gouvernance qui ont été testés au Bénin et en Afrique du Sud avec des résultats plutôt probants. Elle travaille depuis 2000 avec les institutions de recherche nationales pour mener des enquêtes au niveau des pays. Des ateliers préparatoires destinés aux institutions collaboratrices et aux partenaires ont été organisés en 2001, 2002 et 2003 pour les phases 1, 2 et 3 du projet. Les pays sélectionnés ont été classés en trois groupes, correspondant aux phases 1, 2 et 3 du projet. Il s'agissait d'une décision fondée sur les conditions objectives qui prévalaient dans ces pays et sur des considérations d'ordre logistique et budgétaire.

10. La première phase a retenu les pays suivants : Bénin, Botswana, Ghana, Kenya, Malawi, Mali, Namibie, Nigeria, Sénégal, Afrique du Sud, Tanzanie et Ouganda. Tous ces pays ont produit les versions finales de leurs rapports nationaux, après en avoir établi plusieurs versions successives reflétant les diverses étapes du contrôle de la qualité de la CEA. La deuxième phase concerne les pays suivants : Burkina Faso, Egypte, Ethiopie, Gabon, Gambie, Lesotho, Maurice, Swaziland, Zambie et Zimbabwe. Les ateliers nationaux de lancement se sont tenus dans tous les pays et la CEA est en train de finaliser les derniers rapports nationaux. Les pays de la troisième phase sont : le Cameroun, le Tchad, le Maroc, le Mozambique, le Niger et le Rwanda.

11. Le travail qu'effectue la CEA sur la gouvernance portera sur certains des domaines prioritaires du NEPAD tels que l'amélioration de la gestion de l'économie et des finances publiques. En outre, il enrichira et précisera l'engagement des gouvernements africains à mettre en place des indicateurs leur permettant de suivre les progrès réalisés en matière de bonne gouvernance (économique et des entreprises notamment). A cet égard, le travail de la CEA sur la gouvernance est particulièrement pertinent pour le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs du NEPAD.

12. Les résultats du projet de la CEA sur «la mesure et le suivi des progrès réalisés en vue de la bonne gouvernance» seront présentés dans une publication intitulée : «Le Rapport sur la gouvernance en Afrique», qui sera lancé à l'occasion du quatrième Forum pour le développement de l'Afrique (ADF IV) sur le thème «Gouvernance pour une Afrique en marche » prévu pour octobre 2004.

## 2. Forum pour le développement de l'Afrique (ADF)

13. Le Forum pour le développement de l'Afrique (ADF), lancé par la CEA en 1999, constitue un important moyen pour définir un agenda de développement axé sur l'Afrique, qui reflète un consensus entre les principaux partenaires. Il rassemble des acteurs du développement très divers, notamment des responsables gouvernementaux africains, des chercheurs, des organisations de la société civile, des partenaires internationaux et le secteur privé. Son mécanisme et son processus permettent aux responsables politiques africains de disposer des meilleurs conseils possibles, sur la base d'une analyse très performante et des enseignements tirés de l'expérience.

14. ADF est conçu pour générer des programmes très élaborés pouvant donner lieu à une action à la mesure des moyens des pays africains. Depuis son lancement, le Forum pour le développement de l'Afrique a déjà tenu trois éditions sur les thèmes suivants :

- ADF I (octobre 1999) : l'Afrique face aux défis de la mondialisation et de l'ère de l'information sous le coparrainage du Partenariat pour les technologies de l'information et de la communication (PICTA) ;
- ADF II (décembre 2000) : le SIDA : un défi sans précédent pour les dirigeants africains sous le coparrainage d'ONUSIDA, de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et, à l'époque, de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) ; et
- ADF III (mars 2002) : Définir les priorités de l'intégration régionale sous le coparrainage de l'Union africaine et de la BafD.

15. Chacun de ces Forums, organisé en partenariat avec de grandes institutions, bénéficie de l'appui technique et financier de plusieurs organismes des Nations Unies et d'institutions bilatérales et multilatérales et aboutit à d'importants résultats et actions de suivi.

16. L'Initiative « Société de l'information en Afrique » (AISI) de la CEA, cadre des activités en matière de technologies de l'information et de la communication en Afrique depuis 10 ans, a été renforcée suite au premier ADF. Le Consensus et le Plan d'action d'ADF II ont permis aux dirigeants africains d'adopter la Déclaration d'Abuja sur le VIH/SIDA, la tuberculose et autres maladies infectieuses connexes. Les travaux du Conseil des Ministres de l'Union africaine puis du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union tenu en juillet 2002 en Afrique du Sud se sont fortement inspirés de la Déclaration consensuelle d'ADF III pour assurer le passage de l'OUA à l'Union africaine.

17. Il ne faudrait cependant pas considérer ADF comme un simple événement organisé à intervalle régulier sur un thème donné. Le Forum est plutôt un processus débouchant sur des programmes spécifiques, destinés à être appliqués dans les pays. C'est ainsi que ADF est très rapidement devenu un important cadre de discussions permettant de dégager un consensus sur de nouvelles questions cruciales. En étroite collaboration avec ses principaux partenaires et sur la base des enseignements des précédents Forums, la CEA renforcera l'impact du Forum, en mettant particulièrement l'accent sur le partenariat pour suivre et mettre en œuvre ses conclusions.

18. La quatrième édition du Forum (ADF IV)<sup>1</sup>, qui se tiendra du 10 au 15 octobre 2004 au siège de la CEA sous le thème : « Gouvernance pour une Afrique en marche » sera organisée en étroite collaboration avec la BAfD et la Commission de l'Union africaine. ADF IV cherchera à mettre en exergue les principaux défis qui se posent à l'Afrique en termes d'amélioration de sa gouvernance en dégagant un consensus entre un vaste éventail de parties prenantes sur la manière dont le continent doit progresser. ADF IV pourrait être une excellente occasion de cristalliser le consensus qui est en train d'émerger sur les éléments vitaux de la bonne gouvernance en Afrique et d'élaborer les stratégies de mise en œuvre et de suivi aux niveaux national, sous-régional et régional. Par ailleurs, ce forum offrira aux participants l'occasion de recueillir les premiers résultats du projet de la CEA relatif au suivi et à la mesure des progrès accomplis dans la voie de la bonne gouvernance en Afrique qui couvre actuellement 28 pays. Il offrira également à la CEA l'occasion de présenter pour la première fois son « Rapport sur la gouvernance en Afrique » en cours de préparation.

19. Comme pour ADF III, la CEA a organisé en fin 2003, par l'intermédiaire de ses Bureaux dans les sous-régions, des ateliers sous-régionaux qui ont permis de formuler des recommandations propres à chacune des sous-régions qui seront présentées lors de ADF IV. Ces ateliers sous-régionaux s'inscrivaient dans une logique arrêtée depuis l'an 2000 avec les ateliers nationaux de lancement et de validation dans les 28 pays sélectionnés pour le projet.

20. Pour la cinquième édition du Forum (ADF V), la CEA envisage de retenir comme thème « Les marchés du travail et l'emploi en Afrique ».

---

<sup>1</sup> Pour plus d'informations sur ADF, se reporter au document intitulé « Créer le Forum pour le développement en Afrique » ou visiter le site Web suivant de la CEA : <http://www.uneca.org/adf/adfiv/index.htm>.

### 3. Consultations régionales des organismes de l'ONU opérant en Afrique

21. C'est sur recommandation du Secrétaire général des Nations Unies que le Secrétaire exécutif de la CEA a été désigné, en 1998, pour convoquer chaque année une consultation régionale regroupant tous les chefs d'agence du système des Nations Unies travaillant en Afrique, et d'en assurer la présidence. Le but de ces consultations est d'améliorer la coordination et la collaboration entre les organismes des Nations Unies engagés dans des activités régionales et multinationales, y compris les institutions de Bretton Woods.

22. La première consultation a eu lieu en 1999 à Nairobi tandis que celles de 2000, 2001, 2002 et 2003 ont eu lieu au siège de la CEA. Elles ont permis de faire le point sur plusieurs questions, dont les complémentarités entre les divers instruments existant au niveau des pays tels que le Plan-cadre commun des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF), les Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP), et le NEPAD.

23. La dernière consultation de mai 2003 (la cinquième édition) avait un caractère bien particulier. En effet, en 2002, l'Assemblée générale de l'ONU qui venait de boucler le programme du Nouvel ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 (UN-NADAF) adopta le NEPAD comme seul cadre d'action du système des Nations Unies en Afrique. En conséquence, la cinquième consultation régionale s'est attachée à galvaniser les énergies onusiennes sur le continent pour mieux appuyer cette nouvelle initiative lancée par les dirigeants africains eux-mêmes.

24. Afin de refléter les préoccupations sectorielles du Comité directeur du NEPAD, la 5ème Consultation a été l'occasion d'établir cinq groupes thématiques autour des domaines prioritaires du NEPAD à savoir :

- (i.) Infrastructure avec la CEA comme agence chef de file,
- (ii.) Gouvernance, paix, et sécurité avec le PNUD comme agence chef de file,
- (iii.) Développement des ressources humaines, emploi et VIH/SIDA avec l'UNICEF comme agence chef de file,
- (iv.) Environnement, population, et urbanisation avec HABITAT comme agence chef de file, et
- (v.) Agriculture, commerce, et accès aux marchés avec la FAO comme chef de file.

25. Chaque groupe thématique est constitué de sous-groupes ayant chacun leur propre organisme animateur placé sous la coordination de l'Agence chef de file. La CEA a pour rôle non seulement de coordonner la mise en œuvre du plan d'action du groupe «Infrastructure» mais également ceux des quatre autres groupes thématiques. La coordination se fait donc au niveau régional par l'intermédiaire des Agences chef de file qui tiennent la CEA informée de leurs activités. Quant au niveau sous-régional, la coordination, non encore systématique, devrait pouvoir s'appuyer sur les CER via les Bureaux de la CEA dans les sous-régions. Dans le cadre de leurs accords de coopération avec les CER, les Bureaux sous-régionaux de la CEA auront à traduire, en collaboration avec le système onusien, les différents plans d'action déjà arrêtés par les groupes thématiques en programmes ou projets d'appui au niveau sous-régional.

26. D'importants progrès ont été accomplis par les groupes thématiques aussi bien au niveau de l'identification des domaines d'interventions communs, de la programmation conjointe des activités (plans d'action thématiques), de la mobilisation des ressources, dans certains cas, que de celui de l'implication des CER et des organisations sous-régionales dans la mise en œuvre des plans arrêtés. C'est ainsi que dans le cadre du NEPAD, la BAfD a organisé en octobre 2003 à Abuja (Nigeria) un séminaire de haut niveau avec les Secrétaires généraux/exécutifs des CER pour mieux situer le rôle de ces derniers dans la mise en œuvre, au niveau sous-régional, du Programme de transport au Sud du Sahara. Ce séminaire a été organisé en étroite avec la CEA associée en sa qualité d'Agence chef de file du groupe «Infrastructure». La Conférence panafricaine sur la mise en œuvre et le partenariat dans le domaine de l'eau (PANAFCON) de décembre 2003, un bel exemple de travail collectif entre les pays africains, la famille onusienne et les partenaires au développement, a abouti avec l'adoption d'un Plan d'action pour que l'Afrique atteigne ses objectifs de développement en matière d'eau.

27. La CEA reste toutefois consciente du fait que les défis que pose la coordination onusienne sont loin d'être tous relevés. En effet, tous les groupes thématiques n'avancent pas au même rythme. Comme indiqué ci-dessus, alors que certains en sont à la mise en œuvre conjointe des activités de leurs plans d'action, d'autres recherchent encore un terrain d'entente sur les modalités de financement de certaines activités. La sixième consultation régionale des organismes des Nations Unies, prévue en juillet 2004 à Addis-Abeba en marge du Sommet des Chefs d'Etat et Gouvernement de l'Union africaine, devra donc permettre de revoir les mécanismes de coordination et de faire le point sur les progrès accomplis par les différents intervenants depuis la cinquième consultation régionale. Elle examinera également la possibilité d'établir un sixième groupe thématique sur «les Sciences et Technologies» ou d'intégrer ces questions dans l'un ou l'ensemble des cinq groupes déjà établis. La CEA et l'UNESCO sont déjà en train d'étudier cette question.

#### **4. Commission du VIH/SIDA et de la gouvernance en Afrique (CVGA)**

28. En février 2003, le Secrétaire général de l'ONU annonçait son intention de créer au siège de la CEA, la Commission du VIH/SIDA et de la Gouvernance en Afrique (CVGA) sous la direction du Secrétaire exécutif, Monsieur K.Y. Amoako. Lors de la première réunion de la CVGA, tenue en septembre 2003 à Addis-Abeba, les participants ont défini l'orientation stratégique de la Commission et convenu du rôle des commissaires en matière de plaidoyer. C'est ainsi qu'il a été décidé que la CVGA procédera à l'analyse critique des liens entre le VIH/SIDA et les moyens dont disposent les pays africains pour gérer le développement. Les efforts de la CVGA viseront essentiellement à fournir des données solides, des analyses convaincantes et d'excellents conseils aux gouvernements sur la formulation des lignes d'action et leur mise en œuvre.

29. En tant que commission menant des activités de plaidoyer, la CVGA intégrera des activités politiques et des activités de sensibilisation dans son programme au cours de son mandat de deux ans. Elle est composée de 20 éminentes personnalités africaines et étrangères<sup>2</sup> chargées de mettre en

<sup>2</sup> Parmi les 20 Commissaires de la CVGA, on peut citer les personnalités suivantes : M. Seyyid Abdulai Ancien Directeur Général du Fond de l'OPEP, M. Peter Piot, Directeur exécutif de l'ONUSIDA, Mme Joy Phumaphi, Directeur Général Adjoint de l'OMS, Mme Madeleine Mukamabano, Journaliste à RFI, M. Omar Kabbaj, Président de la BAD, M. Paulo Teixeira, Directeur du Groupe VIH/SIDA, Tuberculose et Malaria de l'OMS, Mme Awa Cole-Seck, Ministre de la santé, de l'hygiène et de la prévention, du Sénégal, M. Richard G.A. Feachem, Directeur exécutif de Global Fund to Fight AIDS, TB and Malaria, M. Marc Gentilini, Président, Croix Rouge Française, et bien d'autres.

œuvre un programme de plaidoyer pour porter cette question à l'attention des instances africaines et internationales. Il s'agit notamment de ministres africains de la santé, de personnalités d'organismes de développement, d'universitaires et d'éminents dirigeants s'intéressant à la question du VIH/SIDA. Ces commissaires jouent le rôle d'ambassadeur itinérant dans la lutte contre le VIH/SIDA en collaboration avec les pays africains et les gouvernements partenaires, le secteur privé, la société civile et les médias.

30. Le Secrétariat de la CVGA a défini un cadre de recherche portant sur les quatre thèmes que sont « les incidences macro-économiques de la pandémie et mesures à prendre », « l'impact du VIH/SIDA sur les ménages et les communautés », « généralisation du traitement du VIH/SIDA et consolidation du secteur de la santé », et « préserver les moyens de l'Etat face au VIH/SIDA ». De plus, les incidences de l'épidémie de VIH/SIDA sur les femmes est un important thème intersectoriel qui intéresse toutes les activités de la CVGA.

31. Lors de sa deuxième rencontre, tenue du 23 au 25 mars 2004 à Maputo (Mozambique) en présence des deux Patrons de la CVGA, S.E. Kenneth Kaunda, ancien Président de la Zambie, et S.E. Pascoal Mocumbi, ancien Premier Ministre de la Mozambique, la Commission a expliqué ses plans pour les études de pays au Kenya, en Ethiopie, en Zambie, au Sénégal et en République Démocratique du Congo. La recherche et les analyses porteront sur l'impact du VIH/SIDA sur la macro-économie et les structures de gouvernance politique de ces pays, et identifiera les meilleures pratiques susceptibles d'être reproduites dans d'autres pays du continent.

32. Au terme de son mandat, le travail de la CVGA sera couronné par le rapport final des membres de la Commission, qui sera présenté au Secrétaire général de l'ONU. Il s'agira d'une synthèse des questions concernant le VIH/SIDA et la gouvernance traitées dans le programme de recherche, donnant une idée générale des effets complexes du VIH/SIDA sur la gouvernance et le développement et contenant des analyses détaillées et des recommandations concernant les politiques macro-économiques et la promotion des médicaments antirétroviraux. Ce rapport devra être prêt en juin 2005 et présenté à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA, à la Conférence des ministres de la santé de l'Union africaine, au Sommet de l'Union africaine, et au Sommet du G-8. L'ONUSIDA et les autres organismes des Nations Unies basés dans le pays travaillant avec la Commission dirigeront le suivi des recommandations.

## **5. Consultation ministérielle Afrique/OCDE de la Grande Table**

33. La Grande Table est une initiative lancée par la CEA pour promouvoir un dialogue franc entre les Ministres africains des finances et leurs homologues de l'OCDE. Il s'agit d'une réunion informelle avec une structure et un ordre du jour uniques conçus pour favoriser un maximum de consultations interactives et éliminer les déclarations officielles. La première de ces consultations s'est tenue les 19 et 20 novembre 2000 au siège de la CEA à Addis-Abeba à l'occasion de la huitième session de la Conférence des Ministres africains des finances. Les participants ont débattu des politiques de croissance en faveur des pauvres et les objectifs internationaux de développement, des leçons tirées du processus du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) et des nouveaux besoins en renforcement des capacités. En raison du succès de cette réunion, la CEA a été encouragée à institutionnaliser ces consultations.



34. C'est ainsi que la CEA organisa du 14 au 16 octobre 2001 à Amsterdam (Pays-Bas) la deuxième réunion de ces consultations. Cette réunion avait pour objectif de promouvoir le dialogue sur l'appropriation par l'Afrique des plans et stratégies pour une lutte efficace contre la pauvreté et la responsabilité mutuelle des gouvernements africains et de leurs partenaires, en vue d'établir des partenariats internationaux. Les débats de la deuxième réunion de la Grande Table qui ont abouti à un plus grand engagement de tous les acteurs ont essentiellement porté sur trois sujets importants à savoir : la gouvernance, rendre l'aide plus efficace et le Mécanisme africain d'examen par les pairs.

35. La troisième réunion de la Grande Table s'est tenue les 18 et 19 janvier 2003 à Addis-Abeba. Les débats ont permis d'approfondir le dialogue sur les implications des consensus internationaux qui se sont dégagés de la réunion de Doha, de la Conférence de Monterrey sur le financement du développement et du Sommet mondial sur le développement durable. Les discussions de la troisième consultation de la Grande Table ont essentiellement porté sur les approches pouvant permettre de surveiller la performance de l'Afrique et de ses partenaires en ce qui concerne la réalisation des objectifs communs dans le contexte de l'obligation mutuelle de rendre compte. Cette notion d'obligation mutuelle est un cachet de contrôle du NEPAD et la manifestation de son appel pour un nouvel accord entre l'Afrique et ses partenaires extérieurs.

36. La troisième réunion de la Grande Table a également reconnu la nécessité pour les partenaires de l'Afrique d'assurer une plus grande cohérence entre leurs différentes politiques en matière d'aide, de commerce et de dettes et les objectifs de développement du Millénaire (ODM). C'est ainsi que la Grande Table a convenu de se réunir plus tard dans l'année en session extraordinaire afin d'examiner les voies et moyens pour que les deux partenaires privilégiés du continent à savoir les institutions de Bretton Woods, puissent mieux accompagner l'Afrique dans ses efforts pour atteindre les ODM.

37. La session extraordinaire de la Grande Table a eu lieu le 28 octobre 2003 à Washington, DC, juste après le Dialogue spécial de haut niveau entre le Conseil économique et social, les institutions de Bretton Woods et l'OMC. Les travaux de cette session extraordinaire ont porté sur la vulnérabilité des économies africaines aux chocs exogènes, chocs qui rendent beaucoup plus difficile l'atteinte des objectifs de développement, la mise en œuvre de leurs programmes de lutte contre la pauvreté et la viabilité de la dette. Les participants ont également examiné les questions de l'alignement de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) du FMI et du CSLP de la Banque mondiale avec les stratégies nationales de lutte contre la pauvreté ainsi que de l'opportunité du choix des CSLP comme cadre de référence pour atteindre les ODM.

## **6. Le Groupe africain de réflexion sur les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (GR-CSLP)**

38. Peu après la mise en place par la Banque mondiale et le FMI des cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP), la CEA a initié, durant l'année 2000, des consultations avec les pays africains afin de bien saisir les défis auxquels ces pays seraient confrontés dans l'élaboration de leur CSLP et de mieux définir la manière dont la CEA pourrait supporter le processus CSLP en Afrique. Suite à ces consultations, la CEA a mis en place le Groupe africain de réflexion sur les CSLP (GR-CSLP), un forum qui permette aux pays africains de suivre l'évolution de ce nouveau processus au niveau du continent et de partager leurs expériences. Le forum se veut également un moyen de forger une vision africaine sur le CSLP et un outil pour en influencer l'évolution.

39. Les objectifs du GR-CSLP sont remplis via trois activités principales : 1) des recherches effectuées directement par la CEA ; 2) des réunions annuelles regroupant notamment des décideurs politiques de haut niveau, des experts et des représentants des ONG ; et 3) des études sur le déroulement du processus CSLP dans certains des pays africains. A ce jour, le GR-CSLP a tenu trois réunions annuelles, en novembre 2001 à Addis-Abeba, en novembre 2002 à Bruxelles et finalement en décembre 2003 à Addis-Abeba. Le Groupe a mandaté des études touchant 24 pays africains et qui ont servi de base pour les discussions lors des réunions annuelles.

40. Depuis sa création, le GR-CSLP a entretenu une étroite collaboration avec le Partenariat stratégique avec l'Afrique (PSA), un groupe essentiellement composé de donateurs. Cette collaboration et la coordination des réunions annuelles des deux groupes ont permis au GR-CSLP d'influencer le programme de travail du PSA et de renforcer les interactions entre les pays africains et les pays donateurs. A ce titre, la CEA co-présidera avec le Canada le Forum de coordination du PSA, l'organe chargé de guider et de coordonner les travaux des deux sous-groupes techniques du PSA, l'aide budgétaire et l'aide sectorielle. La collaboration entre la CEA et le PSA voit notamment à ce que le soutien des partenaires soit mieux coordonné aux priorités nationales définies dans les CSLP.

41. Au cours de l'année 2004, la CEA poursuivra ses activités de suivi et d'évaluation de l'expérience africaine avec les CSLP. A cet égard, la CEA, en étroite collaboration avec l'Institut de la Banque mondiale et l'appui du Fonds des Nations Unies pour le développement, renforcera son support aux équipes chargées des CSLP en mettant sur pied un site virtuel « *Le réseau amélioré d'échange de l'information du GR-CSLP.* » Ce forum virtuel de discussion permettra aux acteurs concernés par les CSLP de maintenir un dialogue continu. De plus, la CEA lancera les préparatifs visant à organiser une séance plénière dans le courant de l'année 2005. L'objectif principal de cette plénière sera de résumer les principaux apprentissages relevés par le GR-CSLP au cours des trois années et de faire le point sur l'expérience avec ce nouveau cadre pour définir les politiques de développement en Afrique.

## 7. Programme d'assistance technique de la CEA

42. Pour aider à la conception et à la mise en œuvre de politiques et de programmes destinés à réaliser des objectifs de développement bien définis, la CEA fournit également une assistance technique et des conseils aux pays africains ainsi qu'aux communautés économiques régionales. Cette assistance est apportée à travers divers outils, notamment des services consultatifs régionaux fournis sur demande, des ateliers et séminaires de formation, des programmes de bourses et des stages pratiques qui font appel à des universitaires et à des chercheurs invités.

43. Pour fournir cette assistance, la Commission dispose non seulement d'un personnel chargé de l'analyse mais aussi d'une équipe d'experts composée de conseillers régionaux qui donnent des conseils spécifiques, sur demande. Récemment et dans le cadre du processus de rationalisation des activités de la CEA en vue d'un meilleur impact stratégique, les services consultatifs de la CEA ont essentiellement porté sur quelques domaines clefs: genre et développement ; technologies de l'information et de la communication (TIC) pour le développement ; objectifs de développement du Millénaire et lutte contre la pauvreté ; gestion des finances publiques ; promotion du commerce et négociations ; et ressources en eau. Le programme est présentement en cours de révision pour renforcer davantage la capacité de la CEA à faire face aux nouveaux problèmes et défis et conférer un rôle plus important aux bureaux de la Commission dans les sous-régions dans la fourniture de cette assistance..

### III. Mettre à profit les fruits du programme de partenariat de la CEA : les principales publications de la Commission

44. Les programmes et initiatives décrits au Chapitre II ont permis à la CEA de lancer un certain nombre de publications et d'améliorer celles qui existaient déjà. Le suivi des performances et des progrès réalisés en Afrique dans divers domaines, l'identification des pratiques optimales et la facilitation des échanges des expériences entre pays africains constituent un des thèmes centraux du travail de recherche contenu dans ces publications. S'appuyant sur un travail analytique solide, la CEA continuera d'élaborer des indicateurs de suivi des progrès de l'Afrique dans un certain nombre de domaines clefs, dont notamment les suivants :

#### 1. Rapport économique sur l'Afrique

45. Dans le domaine de l'analyse de la politique économique, des apports de la CEA ont été fournis dans le cadre de diverses initiatives importantes lancées par la Commission au cours de la période considérée. Le Rapport économique sur l'Afrique est de loin la plus importante publication de la CEA. Il évalue, annuellement, la performance économique et sociale de l'Afrique pour faire ressortir les tendances générales à court et moyen termes. Il a également pour vocation de mettre en évidence les déterminants aussi bien des succès que des échecs, afin de formuler des recommandations de politiques économiques et sociales.

46. Le *Rapport économique sur l'Afrique pour 2003*, la quatrième édition de cette série, a été publié sous le thème *Accélérer le rythme du développement*. Destiné aux décideurs, en Afrique et au sein de la communauté internationale, cet ouvrage a été conçu pour alimenter les débats et susciter des changements. Il reprend les travaux des trois rapports précédents, qui esquissaient un agenda pour l'Afrique sur la base d'une évaluation systématique des performances économiques. Il note que la croissance de l'Afrique a ralenti en 2002, passant à 3,2% contre 4,3% l'année précédente. La faiblesse de cette performance a été due à la lenteur de la reprise du commerce mondial, la sécheresse et le sida en Afrique australe et en Afrique de l'Est, ainsi qu'aux conflits politiques et armés qui ont ravagé plusieurs pays. Toutefois, même dans ces conditions, les pays bien gérés, dont les programmes de réforme ont été solides et qui ont pratiqué la bonne gouvernance, ont réalisé de bonnes performances. Le Mozambique a enregistré une croissance de 12%, soit le taux le plus élevé en Afrique durant l'année 2002. D'autres pays qui ont bien géré leurs réformes - Ethiopie, Rwanda et Ouganda - ont connu une croissance supérieure à 6%.

47. Le Rapport économique 2003 identifie également les politiques propres à susciter une croissance et un développement durables. Il en ressort, essentiellement, que, pour accélérer le rythme du développement, les pays devront faire preuve de rigueur budgétaire, résorber leurs poches de pauvreté les plus profondes, permettre aux entrepreneurs privés de prospérer et moderniser leurs administrations.

48. Le Rapport reprend l'innovation de 2002 qui a consisté à compléter l'analyse régionale par sept études de pays approfondies. Il est ressorti de ces études qu'il existait un lien étroit entre pauvreté et conditions agroclimatiques et qu'en Afrique, la pauvreté sévissait davantage dans les zones rurales que dans les zones urbaines. Les études de pays approfondies ont permis de préciser les orientations préconisées et de les rendre beaucoup plus pertinentes et pratiques pour les décideurs.

49. L'édition 2004 à paraître en mai prochain sera consacrée, en plus de la revue habituelle de l'évolution économique récente en Afrique, à une analyse approfondie des questions relatives au commerce international. En effet, le deuxième volet du Rapport traitera des relations de l'Afrique avec le système commercial international et du rôle à jouer par les pays africains dans les prochaines négociations.

## 2. Evaluation de l'intégration régionale en Afrique

50. La première édition du *Rapport sur l'Evaluation de l'intégration régionale en Afrique* qui sera publiée en juin prochain présentera les conclusions préliminaires auxquelles est parvenue la CEA après près de trois années de recherche et d'analyse. Le Rapport vise plusieurs objectifs. Il permettra de mettre en place des outils, des méthodes et des critères d'analyse pour le suivi de l'intégration dans les diverses sous-régions du continent. Il permettra aussi d'établir un cadre qui aiderait les pays, les CER, l'Union africaine et d'autres institutions, à mettre en œuvre leurs engagements et assumer leurs responsabilités. Ce rapport, élaboré en étroite collaboration avec toutes les parties concernées à l'échelon national, sous-régional et régional, se donne pour ambition de devenir une référence de poids sur l'intégration en Afrique.

51. Pour préparer ce Rapport, la CEA a élaboré de nouveaux indicateurs qui permettront d'apprécier, dans le temps, les progrès accomplis dans le domaine de l'intégration régionale en Afrique. En effet, ceux-ci permettront de mieux comparer le rythme relatif de l'intégration aux niveaux des sous-régions et du continent. Les évaluations qualitatives décriront et analyseront le contenu et l'impact des politiques, plans et interventions. En plus des aspects institutionnels, l'évaluation couvrira aussi la performance en matière d'intégration dans des secteurs importants tels que le commerce, la monnaie et les finances, l'infrastructure, les ressources naturelles, les produits de base et la valorisation des ressources humaines. L'analyse quantitative permettra d'obtenir des mesures statistiques crédibles. Conçue pour répondre aux besoins des hauts responsables, la synthèse du Rapport qui a été présentée au cours d'ADF III de mars 2002 sur le thème « Définir les priorités de l'intégration régionale », a servi de base de discussions en vue de poser les questions qui semblaient les plus importantes et de susciter des réponses.

52. L'édition 2005 du Rapport sur l'intégration régionale en Afrique se penchera sur les progrès accomplis dans le domaine de la rationalisation de l'édifice institutionnel sur lequel repose l'intégration régionale et la mise en œuvre du NEPAD, à savoir les Communautés économiques régionales. A cet égard, la CEA a profité d'une réunion d'experts sur le financement de l'intégration en Afrique tenue les 6 et 7 avril 2004 pour tenir un séminaire avec les experts et principales CER présents pour discuter des modalités relatives à la préparation de la deuxième édition du Rapport et décider de son plan d'ensemble.

## 3. Rapport sur les femmes en Afrique

53. Le *Rapport sur les femmes en Afrique* est une des principales publications de la CEA et la seule qui soit véritablement consacrée aux questions de parité en Afrique. Neuf années après la Conférence mondiale de Beijing sur les femmes, la CEA espère apporter sa contribution en promouvant, à travers ce Rapport, l'intégration des préoccupations des femmes dans les politiques, programmes et structures des Etats membres.

54. Pour ce faire, la CEA s'emploie à élaborer un indicateur de mesure de la mise en œuvre de la Plate-forme d'action de Dakar et du Programme d'action de Beijing qui évaluera diverses questions telles que la participation des femmes, leur autonomisation, l'égalité et l'équité entre les sexes. Cet indicateur que la CEA a appelé l'Indicateur du développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA) est un indice composite qui se divise en deux parties: l'Indicateur des inégalités et le Tableau de bord de la condition de la femme. Le premier mesure l'égalité relative entre les sexes sur la base d'indicateurs quantitatifs directement disponibles concernant l'éducation et la santé, le revenu, les budgets-temps, l'emploi, l'accès aux ressources et la représentation politique officielle et non officielle. Le Tableau de bord est un instrument simple qui saisit des éléments plus qualitatifs relatifs à la capacitation et à la promotion des femmes.

55. Les activités concernant l'élaboration de l'IDISA et la préparation du Rapport pour 2004 ont porté, jusque là, sur la collecte et l'analyse des indices existants; la définition de l'Indicateur des inégalités; l'examen, par un groupe d'experts, du projet d'Indice; et des essais sur le terrain pour mesurer la fiabilité de l'Indice. En effet, l'IDISA est actuellement à l'essai dans treize pays: l'Afrique du Sud, le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Gabon, le Ghana, l'Égypte, l'Éthiopie, Madagascar, le Mozambique, l'Ouganda, la Tanzanie et la Tunisie.

56. La publication de ce Rapport qui se fera en 2004 présentera l'ensemble des indicateurs élaborés par la CEA en vue d'évaluer les effets sexués des politiques et des programmes et de suivre les progrès accomplis en ce qui concerne la réalisation des actions prioritaires arrêtées dans la Plate-forme d'action de Dakar et le Programme d'action de Beijing, mais aussi dans les objectifs de développement du Millénaire et d'autres textes.

#### 4. Le Rapport sur la gouvernance en Afrique

57. Comme indiqué au Chapitre II, la préparation du *Rapport sur la gouvernance en Afrique* s'inscrit dans le cadre du projet de la CEA relatif au suivi et à la mesure des progrès accomplis dans la voie de la bonne gouvernance en Afrique. Au cours des trois dernières années, la CEA a élaboré, dans le cadre de ce projet, 82 indicateurs de base destinés à évaluer trois grands domaines de la gouvernance. Les indicateurs concernant l'administration se rapportent à l'efficacité institutionnelle et à l'obligation redditionnelle dans les secteurs clés du gouvernement. Sur le plan politique, l'accent est mis sur le processus électoral, la répartition des pouvoirs et le degré de pluralisme en ce qui concerne les partis politiques. Le dernier ensemble d'indicateurs mesure les pratiques de gouvernance économique et des entreprises.

58. Des travaux et des recherches au niveau des pays sont actuellement menés en collaboration avec des institutions nationales de recherche. Les premiers enseignements tirés de 28 études de pays seront présentés dans le premier Rapport sur la gouvernance en Afrique, qui sera lancé en octobre 2004, à l'occasion de la tenue d'ADF IV dont le thème sera «La gouvernance pour une Afrique en marche». Le premier Rapport se donne pour objectif essentiel de promouvoir le dialogue et l'établissement d'un consensus sur des questions clés de gouvernance, de maintenir et d'internaliser les normes de la bonne gouvernance en Afrique.

59. Le deuxième Rapport sur la gouvernance en Afrique, qui devrait être publié à la fin de 2005, sera consacré aux enseignements tirés des instruments d'enquête mis en œuvre dans 12 autres pays au cours de la période 2003-2005. Les travaux que mène la CEA dans le domaine de la gouvernance serviront également au Mécanisme africain d'examen par les pairs (APRM) mis en place dans le cadre du NEPAD.

#### **IV. Deux grands rendez-vous de la CEA en 2004 :**

- **Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique ; et**
- **Le quatrième Forum pour le développement de l'Afrique (ADF IV)**

##### **1. 37<sup>ème</sup> session de la Commission/Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique**

60. La CEA organisera les 21 et 22 mai 2004 à Kampala (Ouganda) la prochaine session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique. La Conférence sera précédée par une réunion préparatoire d'un groupe intergouvernemental d'experts qui aura lieu du 18 au 20 mai. Pour assurer le bon déroulement des travaux de la session ministérielle, les experts examineront de façon approfondie, comme à l'accoutumée, toutes les questions inscrites à l'ordre du jour et présenteront leurs recommandations à la réunion ministérielle.

61. Comme l'année dernière et conformément aux vœux exprimés à Johannesburg en 2002 par la Conférence de rationaliser les réunions de la CEA en les organisant en concertation avec la Banque africaine de développement (BAfD), ces réunions se tiendront immédiatement avant le colloque conjoint BAfD/CEA et les Assemblées annuelles du Groupe de la Banque africaine de développement, qui se dérouleront sur les mêmes lieux.

##### ***Thème de la Conférence***

62. Cette année, la Conférence aura pour thème : « *Intégrer la politique commerciale dans les stratégies nationales de développement* ». Depuis l'échec de la Conférence ministérielle de l'OMC tenue en septembre 2003 à Cancún, et qui n'est pas parvenue à un consensus sur les modalités de négociations concernant les obstacles au commerce des produits agricoles, les subventions aux exportations et les politiques de soutien interne des pays riches, les relations de l'Afrique avec le système commercial international se trouvent dans une phase critique. Les pays africains ont joué un rôle important dans les négociations de Cancún et doivent maintenant définir la voie à suivre en se fondant sur une étude approfondie des possibilités qu'offrent les systèmes commerciaux mondiaux et régionaux et les défis connexes à relever.

63. Les avantages du libre-échange sont désormais bien connus et les pays africains s'appauvriraient s'ils tournaient le dos aux marchés mondiaux. Toutefois, aucun économiste sérieux ne peut prétendre que le libre-échange profite à tous dans tous les cas. En réalité, si le commerce permet à certains de s'enrichir, pour d'autres, il est une cause d'appauvrissement. En raison du rythme effréné de la mondialisation, le nombre des gagnants, mais aussi celui des laissés-pour-compte augmentera dans beaucoup de pays. Quels sont les filets de protection susceptibles de prémunir le mieux les laissés-pour-compte en Afrique ? Quelles mesures budgétaires convient-il de prendre face à la diminution des recettes fiscales au moment où les pays africains s'intègrent dans les marchés régionaux et mondiaux ? Comment les pays africains peuvent-ils améliorer leur compétitivité ? Que devraient-ils faire pour diversifier davantage leurs exportations et lutter contre la tendance à la baisse des cours des produits de base ?

64. Les ministres des finances et de la planification devront chercher à assurer la cohérence des stratégies de développement en collaboration étroite avec les ministres du commerce. L'Afrique devra en outre s'exprimer d'une seule voix à l'OMC pour obtenir la suppression des subventions aux produits agricoles qui ont des effets de distorsion du marché. La Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique se tient à un moment opportun car elle permettra aux pays africains de se prononcer sur toutes ces questions.

65. Un groupe de haut niveau comprenant des ministres et des spécialistes des questions commerciales présentera le thème de la Conférence. Cette présentation sera suivie d'un débat général organisé selon un mode interactif, comme celui de l'année dernière. Les ministres arrêteront une position commune sous la forme d'une Déclaration ministérielle qui sera adoptée à la fin de la réunion et qui définira les mesures à prendre dans le domaine du commerce et des investissements pour accélérer le développement et réduire la pauvreté en Afrique.

### *Questions politiques et statutaires*

66. La Conférence des ministres examinera également d'autres questions politiques et statutaires importantes, conformément à son mandat qui consiste à orienter les travaux de la Commission. En application de la résolution 58/269 de l'Assemblée Générale des Nations Unies de décembre 2003 demandant au Secrétaire général de l'ONU de soumettre, à sa prochaine réunion, un Cadre stratégique des Nations Unies pour la période biennale 2006-2007 qui remplacera l'actuel Plan à moyen terme (quadriennal), la CEA a préparé son projet de Cadre stratégique répondant aux nouvelles dispositions de la résolution. En effet, le projet de Cadre stratégique de la CEA pour la période biennale 2006-2007, qui fixe les objectifs stratégiques que la CEA se propose d'atteindre au cours de ladite période, s'inspire, en grande partie, de l'ancienne orientation stratégique de la Commission et de son Plan à moyen terme 2002-2005, tous ayant déjà été endossés par la Conférence des ministres de la Commission. Le projet de Cadre stratégique de la CEA s'inspire également des objectifs et priorités du NEPAD et autres objectifs de développement arrêtés, depuis 1992, au niveau global.

67. Toujours en application des dispositions de la résolution 58/269, la CEA est en train de faire parvenir son projet de Cadre stratégique aux Etats membres afin qu'ils en prennent connaissance avant la réunion de mai 2004 de la Conférence des ministres de la Commission, car un des points importants inscrits à l'ordre du jour de la Conférence porte sur l'examen critique de ce projet de Cadre stratégique. La Conférence devra apporter les amendements nécessaires au projet de Cadre avant qu'il ne soit examiné par l'Assemblée générale des Nations Unies en juin 2004 à New York par le biais du Comité du programme et de la coordination (CPC).

68. Avant la tenue de la Conférence des ministres de la CEA, le Secrétariat se devra de saisir l'occasion qu'offre la réunion des Comités intergouvernementaux des experts des Bureaux de la CEA dans les sous-régions pour informer les participants de l'importance que revêt cet exercice.

69. Les ministres ayant demandé, lors de la Conférence de mai 2003, une évaluation extérieure du travail de la CEA, le secrétariat rendra compte des résultats de l'étude.

## 2. Quatrième Forum pour le développement de l'Afrique (ADF IV)

70. Comme annoncé au Chapitre II de la présente Note, la quatrième édition du Forum, ADF IV, qui sera organisée en collaboration avec la BAfD et l'Union africaine, se tiendra du 10 au 15 octobre 2004 à Addis-Abeba, sur le thème : « Gouvernance pour une Afrique en marche ». Le Forum permettra d'examiner les moyens d'améliorer la gouvernance en Afrique aujourd'hui. Il permettra également à tous les participants de mieux comprendre les aspects de la gouvernance, de relever les principaux défis, de coordonner les initiatives existantes et d'élaborer des plans pour la mise en œuvre et le suivi des pratiques de bonne gouvernance.

71. Le programme de travail du Forum permettra de tenir le plus de débats possibles pour recueillir des avis sur les stratégies et les recommandations des principaux groupes de discussion thématiques. Comme par le passé, un Forum des chefs d'Etat et de gouvernement donnera l'occasion à ces dirigeants de partager leurs visions et plans avec les participants au cours d'une séance interactive.

72. Il faut rappeler que le processus ADF avait déjà démarré en 2000 au niveau national à travers une large consultation qui a mobilisé les institutions de recherche retenues pour le projet de la CEA sur la gouvernance en Afrique portant sur 28 pays. Le Forum sera alimenté par les résultats empiriques et les analyses découlant de l'étude qui sera publiée dans le premier Rapport sur la Gouvernance en Afrique dont le lancement s'effectuera à l'occasion de l'ADF IV. Par ailleurs, trois ateliers sous-régionaux pré-ADF IV ont été organisés en fin de l'année dernière afin d'élargir les perspectives et de faire une synthèse des enseignements sous-régionaux qui seront soumis au Forum.